



Service Diocésain des Pèlerinages
1 rue de Berry - 41000 BLOIS
- tél.rép : 02.54.57.26.48 - 06.71.04.31.33
pelerinage@catholique-blois.net

BERETS BLONDS

PELERINAGE DIOCESAIN A LOURDES
Du Mercredi 15 au Dimanche 20 Juillet
2014

BULLETIN D'INSCRIPTION
au Secrétariat des pèlerinages

INSCRIPTION DE/(prénom).....NOM.....
Prénom et NOM du jeune

PARENTS ou TUTEURS
M.- Mme -Mlle NOM.....Prénom.....

Adresse

Code postal.....ville.....

Tél.....fax.....Portable.....

Courriel.....N° S.S (obligatoire).....

Autorisent leur fils fille (prénom et nom)

Né(e) le.....à.....classe (septembre prochain).....

à participer au pèlerinage à Lourdes du
Mercredi 15 au Dimanche 20 Juillet 2014
et autorisent Monsieur Thierry Chevalier, directeur du pèlerinage,
à prendre toute décision urgente concernant sa santé.,
y compris l'intervention chirurgicale.

Ci-joint, acompte de 100 € (espèces, chèque N°.....)
A l'ordre du « Service Diocésain des Pèlerinages »
(Si vous l'avez déjà fait, veuillez le rappeler.)

Et 1 enveloppe timbrée à l'adresse des parents ou tuteurs

A.....le.....

Signature du jeune

signature des parents

PRIX DU PELERINAGE : 245 €

Je m'engage à verser le **solde au plus tard le 23 Juin 2014.**
(sauf accord préalable avec le responsable du SDP)

Le prix s'entend par personne et en pension complète -

Il comprend : Le transport par car A/R/ Blois Lourdes -
L'hébergement en pension complète
Les activités proposées au programme

Il ne comprend pas : les boissons (autres que l'eau), les pourboires,
les quêtes aux célébrations, les activités hors programme.

INSCRIPTION FERME, dès réception du présent bulletin, de l'acompte de 100 €
et d'une enveloppe timbrée à votre adresse.

Ci-joint une fiche sanitaire à remplir et à retourner impérativement avec
l'inscription.

J'ajoute€ par solidarité -

Vous pouvez aider un jeune pour qui Lourdes serait encore
un rêve impossible, pour raison financière -

Toute personne peut se désister en cas de nécessité -

A plus d'un mois du départ, une somme de 30 € sera retenue pour frais -
A moins d'un mois du départ, une somme de 75 € sera retenue pour frais -

EN CAS D'ACCIDENT : prévenir :

M. -Mme- Mlle-.....

tél.....portable.....

« Les informations recueillies sont nécessaires à votre inscription à ce pèlerinage. Elles font l'objet d'un traitement au sens de la loi informatique et Liberté et sont destinées au service des pèlerinages. En application de l'article 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à ce même service des pèlerinages. »

(consultation service juridique de la CEF - loi 6.08.04 article 22)

25/02/2014 10:02

Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours : IM041110003